

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 20 JUIN 2023

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (17)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Yves BOEHM, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Cécile DODIN, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN.

Membres excusés / absents (3)

Rémi BAUDOT (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN), Sylvine BROUTE, Pierrick MERINO.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 20h, quorum atteint de 18 voix sur 20.

1. Approbation définitive du CR du Comité directeur du 24 mars 2023

Le compte-rendu du Comité directeur du 24 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI présente les différents dossiers et les points à valider.

Calendrier 2024

• CO pédestre

Le week-end du CFC (MD le 30 mars, CFC le 31 mars, CFRS le 1^{er} avril) organisé par la Ligue PACA est entériné à l'unanimité au retour d'expertise du délégué.

Le dossier du club 5703 est toujours en attente du retour d'expertise qui devrait arriver fin juin. La désignation des autres experts sera faite une fois le retour du délégué.

• CO à VTT

Aucun dossier pour les championnats par équipe.

Le dossier pour les Championnats de Sprint et de LD les 20 et 21 avril du 8104 est retenu à l'unanimité sous réserve d'expertise favorable.

Un nouveau dossier des clubs du 77 (CSA-CNSD, ERCO, ANSA) est en attente suite à la demande de la sous-commission CO à VTT de transformation des championnats en Nationales avec proposition de nouvelles dates (dates initialement proposées correspondant à l'AG de la fédération).

Celui du CDCO 74 est en attente de validation par la Ligue.

Toutes les courses des championnats de France individuelles (CO à pied et CO à VTT) seront mises au WRE.

• CO à ski

Le seul dossier proposé par le club 7309 pour 3 championnats de France (MD, Mass Start, Relais de catégories) est validé à l'unanimité.

• CO en raid

Le raid O'Bivwak les 18 et 19 mai et le raid de la Blanche les 7 et 8 septembre sont validés (Bernard DAHY ne prend pas part au vote pour le raid O'Bivwak).



Calendrier 2025

• CO pédestre : plusieurs dossiers de qualité ont été reçus, couvrant tous les championnats.

Le week-end du CFC est proposé début mai (CFRS le 1^{er} mai, MD le 3 mai, CFC le 4 mai) par les clubs 3318 et 3319, sur un week-end autre que celui de l'Ascension, en raison d'une épreuve de triathlon sur le même lieu à cette date : dossier retenu sous réserve d'expertise favorable, Fabrice LAPERGUE ne prenant pas part au vote.

Le dossier du club 1905 pour les championnats LD (25 août) et Relais de catégories (24 août) est retenu à l'unanimité sous réserve d'expertise favorable.

Le dossier de la Ligue Ile-de-France (CF Nuit le 30 octobre, CF Sprint le 1^{er} novembre, CNE le 2 novembre), à l'occasion des 50 ans de la Ligue, est retenu sous réserve d'expertise favorable, Dominique BRET ne prenant pas part au vote.

Le dossier du CDCO 63 pour l'organisation d'un week-end de Nationales les 13 et 14 septembre est retenu sous réserve d'expertise favorable, Bernard DAHY ne prenant pas part au vote.

L'ADOC est en discussion avec l'Alsace pour les 3 Jours de Pâques 2025 qui pourraient être le support des Nationales Nord-Est.

Une relance pour retour avant le prochain Comité directeur sera faite auprès des ligues d'Occitanie, de Bretagne, des Hauts-de-France et de Normandie pour des Nationales Sud-Ouest et Nord-Ouest.

3. Ressources Humaines

Marie-Violaine PALCAU fait part de l'appel à candidature lancée pour un demi-poste de soutien logistique et technique au Haut Niveau en raison de la perte d'un poste suite au départ en retraite d'André HERMET.

Cet appel a été lancé auprès de personnes ayant le niveau entraîneur fédéral et étant déjà intervenues avec le Haut Niveau.

Ce recrutement est une nécessité pour pouvoir préparer de manière spécifique sur les deux formats Sprint et Forêt.

Une candidature est parvenue à la fédération, celle de Marian Basset. Un entretien avec la DTN et le président est prévu prochainement.

La DTN indique que, pour l'encadrement du Haut Niveau en CO à VTT, une solution reposant sur le bénévolat a été mise en place du fait des directives ministérielles recentrant les missions des CTS sur les politiques ministérielles (haut niveau, formation et les politiques publiques actuelles) et la perte d'un poste de CTS La CO à VTT n'étant, de ce fait, pas une priorité au niveau du Ministère, la DTN s'est fortement investie pour coordonner le travail des 5 bénévoles (dont 3 sur les compétitions internationales), créant une vraie dynamique permettant le maintien, voir l'élévation du niveau de préparation, grâce à la conservation du budget fédéral attribué sur la ligne spécifique de la CO à VTT.

En ce qui concerne la préparation physique, le fonctionnement avec un prestataire sur le groupe Juniors est en cours d'observation pour un bilan à la mi-juillet pour établir le projet d'un meilleur suivi de la préparation physique des sportifs haut niveau (hors structures) et d'établir une fiche pour un demi-poste dans ce domaine.

Le Président signale qu'il serait pertinent de réfléchir pour un poste à mi-temps centré sur l'accompagnement au développement, le fonctionnement exclusif sur le bénévolat montrant ses limites, tant sur le profil du poste que sur sa gestion.

Le Président fait part de l'entretien qu'il a eu avec Audrey DUQUENNE, qui lui a fait part de son intention de démissionner pour se recentrer sur le journalisme. Après discussion et évaluation d'un éventuel aménagement de son contrat de travail, celle-ci a confirmé sa démission qui prendra effet dans 2 mois.

Une recherche de chargé de communication est à lancer avec deux axes : COMag nécessitant des compétences rédactionnelles et une certaine connaissance de la CO pour aller chercher des articles ; la communication institutionnelle, l'animation des réseaux sociaux. Ce profil de poste est à diffuser.



4. Site web

Le Président signale que, depuis le dernier Comité directeur, des discussions avec deux structures – Exalto et My fédé – se sont poursuivies. Dans les deux cas, une solution mutualisée pour la partie Licences existe mais il faut ajouter les parties spécifiques du site métier ainsi que le site vitrine. Le déploiement ne peut être envisagé avant décembre 2024 pour la partie Licences. Il faut constituer le cahier des charges pour les autres parties du site métier en démarrant rapidement vu la subvention ANS obtenue pour ce projet.

Malgré plusieurs sollicitations dont Simon BLUM et Gaël UTARD, seul Exalto se dit prêt à accompagner la fédération pour élaborer le cahier des charges.

Fabrice LAPERGUE propose de remettre la société Scub pour définir le cahier des charges.

Des éléments relatifs au coût des différentes opérations sont évoqués.

Le Comité directeur valide à l'unanimité le fait de solliciter Exalto, Scub et Gaël UTARD pour élaborer le cahier des charges d'ici le 31 décembre 2023, document qui sera soumis à validation de la commission Numérique et de Nathalie MATTON.

5. Politique de communication TV

Le Président indique avoir reçu une offre de Outdoor Sport Médias signalant qu'il était dommage de ne pas poursuivre la diffusion des évènements nationaux. Cette offre de 16000€ par évènement pourrait voir son montant diminué par l'argent apporté par d'autres prestataires recherchés par Robin DEVRIEUX. Même si ces diffusions peuvent être une belle vitrine pouvant permettre éventuellement de trouver des partenaires (toutefois, la MAIF et les équipementiers CO ne sont pas intéressés), la question de leur impact pour le développement de la Course d'Orient est posée, le public étant essentiellement des licenciés et leur famille. Couvrir les évènements internationaux paraît préférable.

Le Comité directeur propose de revenir vers cette société pour un engagement maximum de 5000€ par évènement.

6. Questions diverses

- Valérie BERGER-CAPBERN fait un point sur O'France dont le livret d'accueil devrait être disponible d'ici une dizaine de jours.
Elle ne signale, par ailleurs, aucun problème au niveau budget de la fédération.
- Le Comité directeur valide les dates des prochaines réunions :
 - CD : 25 août en distanciel et présentiel à Figeac,
26 novembre, le lendemain de la réunion des Présidents de Ligue et dans la foulée du Salon des Maires qui se tient du 21 au 23 novembre,
 - BD : 22 août, 12 septembre, 17 octobre et 24 novembre.
- En raison du CFC fin mars, le règlement des compétitions 2024 devra être validé lors du Comité directeur fin août au moins, pour les éléments concernant ce championnat.
La commission Pratiques Sportives pédestres a commencé à réfléchir, notamment sur l'axe féminisation.
- Le Président informe le Comité directeur de la démission de la Présidente du CNOSF, Brigitte HENRIQUES, et de l'élection d'un nouveau Président lors du Conseil d'Administration fin juin. Deux candidats sont actuellement déclarés, Emmanuelle BONNET-OULALDJ, Présidente de la FSGT et David LAPPARTIENT, Président de l'Union cycliste internationale.
- Le Président signale que la commission Sport Nature du CNOSF a mis en place deux groupes de travail : l'un sur les relations avec l'ONF pour les sports terrestres, l'autre sur les cyanobactéries pour les sports aquatiques.
- Le Président indique la création, par les députés, d'une commission d'enquête sur le fonctionnement des fédérations sportives.



- Suite à la lettre ouverte de Thierry VERMEERSCH et à la démission de Daniel POËDRAS de la présidence de la commission Développement Territorial, le Président propose de la mettre en sommeil pour l'instant.
- En raison du faible nombre d'inscrits aux stages O'Camp, la proposition de regrouper les deux séjours sera faite au prestataire.
- Des places pour les JOP Paris 2024 ont été attribuées aux fédérations.
Les 64 places de la FFCO sont réparties à raison de 2 places par Ligue puis le solde au prorata du nombre de licenciés en arrondissant à un nombre pair (les billets sont fournis par 2). Celles-ci seront distribuées par les Ligues en diversifiant les destinataires (présidents de clubs, bénévoles...) et en veillant à la mixité.
- Le dispositif Pass'Sport étant reconduit, la reprise de licence pour les jeunes sera ouverte dès octobre.
- Le Comité directeur valide la prise en compte du CN des jeunes de CO à VTT pour la labellisation des écoles de CO.
- Fabrice LAPERGUE propose de rétablir le coefficient neutre dans le calcul du CN, beaucoup plus de personnes perdant des points que ceux qui en gagnent.
Le Comité directeur valide avec une abstention.
- La question du CN Sprint reste toujours en cours d'étude.
- Il est noté une faible participation aux WOD en 2023 même si toutes les manifestations ne sont pas encore remontées. Il pourrait être suggéré comme modification de le proposer sur 2 périodes : mai et septembre.
- Dominique BRET fait un bref compte-rendu de la réunion organisée par le CNOSF autour du Club France pendant les JOP. Les fédérations non-olympiques bénéficieront de 2 jours consécutifs pour organiser des animations sportives, participer aux conférences thématiques... Le CNOSF est en attente de propositions de la part des fédérations.
Le Comité directeur propose comme thème : le sport nature.

Fin du Comité directeur à 23h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

